

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

6^e ANNÉE. -- 2^e TRIMESTRE

SOMMAIRE

- CHRONIQUE : Gracieux hommage. — A travers les Revues.
J. COCHON. — *Rapport sur le Concours de 1910 de la fondation Caffé (suite et fin).*
Chanoine Maximilien-Jérôme DU VERGER. — *Notes sur l'histoire de Tarentaise.*
Mgr BOTTERO. — *La Religion des Hindous (suite).*
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — I. Bibliographie scientifique, par M. M. DENARIÉ. — II. Bibliographie historique, par M. le Chanoine J. BURLET.



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

—
1911

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02729561 8

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »



Abonnement pour l'année : 3 fr. — Le N° : 0,75 c.

On peut s'adresser à M. BOVAGNET, secrétaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie, route d'Aix à Chambéry, ou bien à l'Imprimerie Générale Savoisiennne, 5, rue Château, ou à la Librairie Bouvier et Dardel, rue des Portiques, Chambéry.

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Gracieux hommage. — Nous reproduisons avec plaisir et gratitude le compte-rendu de la séance du 5 avril 1911 de l'Académie Florimontane (*Revue Savoisiennne*, 2^e trim.) :

« Le Président annonce qu'un de nos membres honoraires, M. Joseph Révil, président de l'Académie de Savoie, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles devant l'Université de Grenoble. M. Révil, qui est un de nos meilleurs géologues alpins, a présenté, pour la conquête de ce haut grade, l'ensemble de ses *Recherches sur la Géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie*, qui sera suivi bientôt d'un autre volume en cours d'impression. Ce travail est la première monographie d'ensemble consacrée à cette partie des Alpes françaises et représente le fruit de trente années d'observations patientes et laborieuses dans nos montagnes auxquelles l'auteur a consacré le meilleur de son activité. Le nom de M. Révil a été associé dans une glorieuse période de la géologie alpine à ceux de Charles Lory, Pillet, de son maître Marcel Bertrand, enfin du professeur Kilian dont il est le collaborateur. La science doit une importante série de résultats nouveaux à M. Révil qui a voulu réunir à ses recherches personnelles la série des travaux de ses prédécesseurs et de ses confrères en édifiant un véritable monument à la Géologie des Alpes. »

A travers les Revues. — Le *Correspondant*, du 10 novembre 1910, publie un article de M. Pierre Arminjon, professeur à l'école khédiviale de droit du Caire, sur *Les populations de l'Égypte, d'après les résultats du recensement de 1907*. Etude précise sur les divers éléments de la population égyptienne, les qualités et les défauts de la race, les difficultés économiques spéciales à la région, les progrès réalisés par le développement de l'instruction publique grâce surtout aux nombreux et florissants établissements dus à l'initiative des Ordres religieux français.

12363

RAPPORT

SUR LE

Concours de 1910 de la Fondation Caffé

(Suite et Fin)

Les Torrents de la Savoie

DEUXIÈME PARTIE

Elle se compose exclusivement de monographies des principaux torrents de la Savoie, réunies dans des chapitres concernant les différents bassins de son territoire ; chaque chapitre est subdivisé en paragraphes répondant à chaque rivière ou ruisseau.

Le 1^{er} comprend ceux de la Dranse et du Léman ;

Le 2^e est relatif au bassin de l'Arve et c'est un des plus importants, comme on doit s'y attendre ;

Le 3^e se réfère au bassin des Usses ;

Le 4^e, au bassin du Fier ;

Le 5^e, à la Leysse et au lac du Bourget ; il intéresse particulièrement Chambéry, et il est regrettable que, par l'influence d'une minorité d'opposants mal endoctrinés, il n'ait pu encore être autorisé ;

Le 6^e réunit tout le bassin de l'Isère ;

Le 7^e et dernier, du bassin de l'Arc, se dispute avec le précédent l'urgence des corrections en cours et à établir.

Elle se termine par une bibliographie et une table des crues et inondations de l'an 43 avant l'ère chrétienne jusqu'à 1910.

En tête de chaque chapitre figurent les renseignements généraux sur le cours d'eau principal comprenant son origine, sa direction, sa longueur, ses affluents, les terrains

qu'il traverse, son mode d'écoulement, ses pentes, ses débits à l'étiage, en eaux moyennes et en crues, l'histoire de celles-ci, les désastres causés par les inondations, les secours obtenus, les moyens de défense utilisés autrefois. Ce travail, qui a demandé des recherches considérables et dûment citées, est, j'en suis sûr, la plus complète Hydrographie de la Savoie, qui l'emporte de beaucoup sur celles de Dumont et Mortillet, de Dessaix, de Vernier, etc. S'il intéresse nos annalistes comme document historique, il offre des éléments positifs aux ingénieurs, aux constructeurs pour les travaux publics et privés à entreprendre dans chaque vallée. Nombreux seront ceux qui y feront appel avant de choisir un tracé de chemins, le débouché d'un pont, l'emplacement d'une usine ou d'une maison, la pose d'un aqueduc d'adduction, la hauteur d'un barrage, d'une digue ou d'un quai. Ils en connaîtront d'avance les servitudes physiques et pourront éviter bien des mécomptes qu'ignoraient leurs devanciers.

Des renseignements semblables sont donnés pour chaque affluent signalé torrentiel et accompagnés de la description de tous les travaux de correction prévus, réalisés ou susceptibles de l'être. Ils sont non seulement exposés dans le texte, mais encore représentés dans un atlas de vues photographiques qui permettent d'en saisir le lieu et la conception : certaines ne sont pas dénuées d'une expression artistique qui ne déparerait pas un album de pittoresque trop peu connu. Je n'ai pu songer à vous en exposer l'art technique extrêmement varié et je n'ai choisi comme exemple que l'éboulement d'Arbin que vous connaissez tous et qui a fait ses preuves de correction définitive.

Il eut ceci de particulier qu'il se produisit d'une façon inopinée et inattendue par une simple source qui jaillissait à 885 mètres sur le versant escarpé de la Roche du Guet, droit au-dessus du village de ce nom situé à 290^m d'altitude. Un printemps très pluvieux avait détrempe le sol dont l'état instable et sans cohésion fit détacher de la mon-

tagné en mai 1891 une masse énorme de terres et de rochers précipités au milieu des vignes et arrêtés à 500 m. des maisons. Au mois d'août, un violent orage vint saturer par les eaux de son ruissellement l'éboulis de cette avalanche qui se mit à fluer en deux coulées dont l'une atteignit le village, envahissant les cours, comblant les caves, charriant des blocs de 3^{me} et atteignant le chemin de grande communication pour le suivre jusqu'au marais en passant sous le pont du chemin de fer. Les pluies d'automne amenèrent de nouvelles laves qui obligèrent de fuir les habitants des maisons menacées, dès qu'on eut évacué leur bétail et leur mobilier ; quand en dernier lieu une tempête de pluie et de neige en février 1892 détermina l'effondrement d'un nouvel éboulis de 20.000^{me} suivi en mars de 15.000 autres qui reformèrent le cône de déjection au-dessus du village et l'agrandirent sur une surface de 36^h 80^a capable de céder sous le poids de leur équilibre des plus instables.

Les travaux de restauration consistèrent à fixer les terres dans la partie haute de l'éboulement en talutant les berges et à recueillir dans des drains les eaux souterraines et celles de ruissellement, pour les écouler sur le cône d'éboulis lui-même au moyen d'un chenal artificiel fixé par des seuils en pierre sèche et des barrages rustiques devant leur servir de lit tout préparé ; la surface fut enherbée sur 12 hectares et les 25 autres furent reboisés.

La dépense de cette correction s'éleva à 39.902 francs ; elle garantit désormais la commune d'Arbin contre des désastres semblables que les pluies ou les orages pouvaient toujours faire redouter.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je dois résumer cette longue analyse par une beaucoup plus courte synthèse, où je donnerai cours à quelques opinions personnelles, fruit d'une collaboration prolongée dans un milieu que j'appelle avant tout torrentiel. Oui,

bien que ce mot soit resté étranger au langage habituel, le caractère physique dominant de la Savoie, *c'est la torren-
tialité* résultant des conditions particulières où s'y rencontrent les trois éléments de l'air, de l'eau et de la terre. L'air y subit des différences énormes de pression barométrique avec les altitudes, et de condensations atmosphériques par la direction des vents orientés dans de profondes vallées ; en un mot, par les circonstances d'un climat subissant des variations extrêmes.

Quant à l'eau, elle y vient par l'air, sous des formes diverses, former le berceau de grands fleuves et rivières et, liquide ou solide, en raison de la pente, toujours jalouse de regagner la mer. Dès qu'elle a retrouvé sa mobilité, c'est une énergie sauvage qui laboure la terre sans répit. Par son frottement dans les berges ou le lit des torrents, sur le thalweg des rivières, dans le bassin des lacs, dans les replis des canaux souterrains, elle accomplit lentement ou vivement d'importants travaux. Ici, et le cas est fréquent en montagne, elle se dilate par sa congélation dans les fissures des roches les plus solides et fait éclater des blocs de pierre sous son levier irrésistible qui les précipite dans les plaines ; là, sa liquidité délayante en fait un dissolvant qui ronge les matières terreuses préalablement humectées et produit des glissements de terrains parfois sur de vastes surfaces. Son pouvoir de transport s'accroît de la lévitation qui résulte du principe d'Archimède, d'où suit la perte en résistance au frottement sur des surfaces polies-lubrifiées. Ainsi dévalent ces boues et ces laves de faible débit aqueux qui renversent les maisons, détruisent les ponts et transforment les cultures en désert, tandis que d'autres parties plus ténues, depuis le gravier jusqu'au sable et au limon entraînés de proche en proche, vont créer sur l'Isère ou le Rhône des îlots arrachés des Alpes. Il semble que l'homme ait une tendance à suivre cette terre échappée de son foyer et que, par entraînement, il ne se dépayse pas, comme on l'a dit pour la Savoie, en suivant ses rivières.

Il n'y a guère que vingt-cinq ans que cette énergie est devenue l'objet d'une captation importante qui, sous le nom contrastant de houille blanche, conquiert un emploi de plus en plus recherché qu'il est transportable. On a pris à tâche d'en relever les trésors torrentiels ; or, en Savoie, ils paraissent atteindre une importance supérieure à la moyenne des autres départements des Alpes, et, par conséquent, ils justifient son épithète torrentielle par des cotes qui pourraient servir à en dresser l'échelle.

De la terre, il suffira de vous rappeler le relief orographique avec ses vallées profondes, ses falaises à pic, ses pentes escarpées, ses sommets aigus, ses berges branlantes, ses thalwegs souvent plus élevés que la plaine, ses moraines glaciaires ou fluviales, ses teppes et marais susceptibles d'être transformés en combes fertiles, pour y voir un des grands ateliers de la montagne que raillait le forestier La Fontaine qui la faisait accoucher d'une souris. D'autres la voient sous un aspect plus pessimiste, tel que Viollet le Duc. « La montagne, écrit-il dans son livre « Comment on devient dessinateur », n'est plus aujourd'hui le séjour de la divinité : c'est le siège où la matière inorganique se livre à ce grand travail incessant de décomposition, de transformation, de trituration, d'élimination, de mouvement, d'évaporation, de condensation qui fournit à la terre l'eau des fleuves et des rivières, le limon fertile des plaines, les courants atmosphériques locaux et l'assainissement des vallées basses que nous habitons, ainsi que des bois résineux dont on ne saurait se passer et des prairies pour les troupeaux.

« Cette matière en apparence chaotique est aussi la grande nourricière de la terre et ces solitudes dénudées couvertes de neiges et de glaces, le laboratoire où se fabriquent les éléments de nos champs fertiles, de nos jardins des plaines.

« Cependant, à chaque heure, ces sommets s'abaissent, la pierre qui se détaille, la poussière que le vent entraîne, ne remontent pas. Les torrents charrient ces débris dans

les vallées basses qui s'élèvent d'autant, et on peut dire qu'un jour viendra où, de ces énormes soulèvements anciens, il ne restera plus que des ruines éparses. Alors, plus de glaciers où s'accumulent en hiver les provisions destinées à fournir de l'eau aux fleuves pendant l'été, plus de ces amoncellements de vapeurs qui se résolvent en pluies pendant les chaleurs.

« La steppe marécageuse ou torride remplacera nos vertes campagnes et alors les races humaines, les animaux disparaîtront peu à peu de la surface de la terre, faute de pouvoir y vivre, comme elles ont disparu déjà de certains points du globe où ces phénomènes se sont produits depuis l'époque historique. »

Menacés de cette fataliste extinction, c'est une raison de faire nos efforts pour la retarder. Le génie humain, auquel la Providence inspire à son heure ses secrets, a déjà pu, depuis cinquante ans, canaliser des rivières, corriger des torrents, leur emprunter la force vive pour son industrie, compensation légitime de leur désordre autrefois subi. L'étude que nous venons de parcourir est faite pour vous donner de meilleurs espoirs ; mais il ne dépend pas uniquement des pouvoirs publics ni du mérite des ingénieurs de les réaliser : c'est aux populations intéressées qu'il convient d'intervenir en temps utile pour que le proverbe toujours vrai s'accomplisse : Aide-toi, le ciel t'aidera.

MESSIEURS,

Le second Mémoire qui vous est soumis a pour titre : *Monographie des Eléagnacées, Systématique, Anatomie et Biologie*, avec 160 figures dans le texte, formant un ouvrage in-8° de 420 pages imprimé à Dresde en 1909. Présenté comme sujet de thèse à la Sorbonne, il valut à son auteur avec des éloges le titre de Docteur ès sciences : récompense que nous ne saurions égaler.

Comme il nous l'apprend dans son Introduction, le can-

didat s'était surtout préoccupé de classer définitivement une famille de plantes, en appliquant à la Systématique les connaissances anatomiques, biologiques et embryologiques, pour établir, conjointement avec la Morphologie, l'ensemble de ses caractères de tout ordre. Il avait aussi pour but de contribuer à l'éducation complète du botaniste en rassemblant dans une monographie tous les faits de nature à en donner une connaissance approfondie sous tous les rapports.

La première partie de son étude, c'est-à-dire la Systématique, décrit les différentes espèces d'Eléagnacées, en donnant pour chacune d'elles une diagnose latine et une description en français, une clef analytique pour leur détermination et leur groupement suivant leurs affinités, et elle se termine par des considérations sur la géographie botanique et la paléobotanique.

La deuxième partie, Anatomie et Biologie, traite successivement les chapitres suivants : 1° Germination et végétation de la plante adulte ; 2° la Racine ; 3° la Tige ; 4° la Feuille ; 5° la Fleur, le Fruit et la Graine ; 6° Recherche des affinités ; 7° Résumé et Conclusions.

C'est dans l'étude des grands herbiers européens de Genève, de Pavie, du Muséum de Paris, de Berlin, de Leyde et de Florence ; c'est par les riches bibliothèques et les consultations de nombreux correspondants, professeurs, chefs de travaux, jardiniers-chefs, qu'un monument de cette importance a pu être élevé, dépassant quelque peu les premières intentions du metteur en œuvre, jaloux de faire cesser les confusions résultant du polymorphisme et des diagnoses antérieures.

Il a eu d'autant plus de mérite que cette famille, susceptible d'être rangée auprès des Protéacées, des Pénéacées et des Thyméléacées, comprend presque exclusivement des espèces exotiques (Amérique du Nord, Asie centrale et tropicale), et que, pour ce motif, elle est peu accessible et avait été peu étudiée jusqu'ici.

Son nom, emprunté à Théophraste, a pour racine le mot qui signifiait l'olivier, suivi d'une désinence restée obscure, et comme famille botanique elle ne remonte qu'à 1763. Elle ne comprend que trois genres :

Hippophae. — Une seule espèce : Europe et Asie.

Shepherdia. — Trois espèces : Amérique du Nord.

Elaeagnus. — Trente-huit espèces : Europe méridionale, Asie centrale et tropicale, Australasie.

Le premier genre nous intéresse particulièrement sans être exclusivement alpin, comme un élément de la flore des vallées et affluents du Rhône, de l'Arve, de l'Isère et de l'Arc, exclu du Jura et du centre de la France, mais se retrouvant sur le littoral de la Manche, sur les environs de Paris et descendant avec le Rhône jusqu'à la Méditerranée. Une carte spéciale de la Savoie indique avec précision sa distribution géographique actuelle susceptible de se modifier promptement par l'instabilité de ce végétal en présence d'autres concurrents spontanés ou introduits.

La seule espèce qu'il comporte est classée depuis Linné sous le terme d'*Hippophae rhamnoides* et connue vulgairement sous les noms d'Arkosse, Argasse en Savoie, Argousier en Dauphiné, Faux nerprun, Griset, Saule épineux en France. C'est un arbrisseau épineux de 1 m. 50 à 3 m. de hauteur pouvant s'élever à 8 ou 9 mètres, dont les rameaux ferrugineux, quand ils sont jeunes, deviennent ensuite d'un blanc argenté ; les feuilles caduques sont papyracées, allongées et très étroites, argentées des deux côtés mais beaucoup moins sur la face supérieure ; les fleurs sont dioïques, mais présentent de nombreuses anomalies par lesquelles elles peuvent devenir hermaphrodites ou même complètement femelles ; le fruit est un akène entouré par une induvie ou faux fruit subsphérique, rouge orangé et mûr en septembre-octobre. Il est alors entièrement charnu, de consistance molle, homogène, s'écrasant sous les doigts en laissant couler facilement un liquide rougeâtre chargé d'acide malique. Ces fruits pendent au nom-

bre de 5 à 6 à la base dénudée des rameaux de l'année et sont du plus gracieux effet ornemental quand ils sont mûrs. On a prétendu qu'ils sont vénéneux, mais on voit les enfants en consommer sans inconvénient comme une friandise pour leur saveur acide ; on en a même fait des confitures en Tarentaise, si mes souvenirs sont exacts, et les oiseaux granivores, merles, grives, geais, s'y laissent prendre comme appâts.

La thèse étudie ensuite l'anatomie et le développement de la tige d'après les travaux de différents auteurs et constate, d'après les coupes de Nordlinger, de grandes variabilités d'une plante à l'autre suivant le milieu pauvre ou fertile, bien ou mal arrosé ; il aurait pu consulter avec profit la *Flore forestière*, de Mathieu, ouvrage classique dont la 3^e édition, 1877, donne les caractères suivants extraits des collections de l'Ecole forestière : Bois brun jaunâtre, moyennement lourd et dur, disposé à se gercer et à se rouler quand il devient vieux. L'aubier et le bois parfait sont très distincts, le premier est peu abondant ; il pèse complètement desséché à l'air de 0 kil. 610 à 0 kil. 868, ses cendres contiennent beaucoup de potasse. Cette notion de la densité entr'autres n'est pas sans importance. L'*Hippophae* a, d'ailleurs, cette propriété bien connue de drageonner assez abondamment pour envahir les surfaces où il trouve un milieu adapté à sa propagation. Ses racines sont pourvues de nodosités qui peuvent former des amas de la grosseur d'une noix, dans lesquelles on pouvait entrevoir des éléments de réserve comme chez certaines légumineuses ; mais elles semblent plutôt jouer, à notre avis, un rôle de stratification favorable aux racines adventives dont on voit des exemples chez d'autres végétaux traçants. Grâce à ses racines, il constitue un excellent agent, sinon de fixation, au moins de stagnation des sables, des graviers, du limon délaissés le long des torrents et même des dunes du littoral ; il les enrichit de ses débris et y favorise l'introduction d'autres plantes profitant de son

abri. Par contre, il supporte mal le couvert des arbres proprement dits tels que les résineux, ce qui le réduit à n'être qu'un palliatif de transition assez éphémère et de plus trop préfèrent puisqu'il est calcifuge. Les changements de la teneur calcaire suffiraient peut-être à expliquer les variations de ses gites sur un même cours d'eau.

Il y a bien longtemps d'ailleurs que cette aptitude précieuse de l'*Hippophae*, par ses très longues racines traçantes, abondamment drageonnantes, a été signalée « pour « fixer les atterrissements des cours d'eau, les déjections « et les rives mobiles des torrents ». Elle fait partie depuis plus de cinquante ans de l'enseignement forestier des écoles de sylviculture, et son emploi est recommandé par tous les auteurs des traités de reboisement.

Nous avons dû nous étendre plus longuement sur le genre *Hippophae*, spontané en Savoie, dans lequel l'auteur a tenu à imprimer dans son ouvrage un trait de physionomie locale ; aussi nous devons passer très brièvement sur les genres *Shepherdia* et *Elaeagnus* en nous bornant à retenir l'espèce *Elaeagnus hortensis* qui présente aussi en France une variété citée dans les Flores de Bonnier et de Mathieu comme très voisine de l'*Hippophae* et comme subsponnée dans la Provence où on l'appelle Olivier de Bohême ou Chalef. C'était l'*Elaeagnus angustifolia* de Linné ; mais la thèse la rattache à l'*Elaeagnus hortensis*, éliminant avec raison le caractère de la spinescence qui varie avec l'âge de la plante, avec la culture et même avec les rameaux. Elle ne présente d'ailleurs qu'un intérêt horticole, n'offrant par ses racines aucune tendance au drageonnement et par son bois léger et poreux aucune promesse culturelle. L'olivier de Provence n'a rien à craindre de ce comparse bohémien, encore bien qu'il puisse recéler lui-même une nouvelle substance comme celle que l'auteur a découverte dans la *Varietas orientalis* par un nouveau glucoside fluorescent qu'il a appelé l'Eleagnine ; cette découverte est à sa

louange et suffirait pour apprécier le mérite personnel de ses observations anatomiques.

C'est aussi par des caractères biologiques beaucoup plus sûrs que les caractères morphologiques qu'il a pu adopter une division du genre *Elaeagnus* qui présentait de grandes difficultés par la répartition de certaines espèces sur des aires géographiques très vastes, sous des climats très divers entraînant une variabilité de formes dont la systématique avait fait reculer ses précurseurs. La généalogie des individus étant inconnue en raison de cette dispersion, il a cru devoir réunir sous le nom d'espèce tous les individus qui se ressemblent assez entr'eux pour que nous puissions croire qu'ils sont sortis d'un seul être ou d'un seul couple, conformément à la théorie de Candolle.

Nous devons citer, comme une contribution remarquable à la science de la botanique, le chapitre VI de la 2^e partie, sur la Recherche des affinités concernant les caractères communs et les caractères propres des différentes familles de plantes ressemblant à celle des Eléagnacées.

Quant aux nombreuses figures, elles agrandissent par le champ du microscope la vue du lecteur ainsi mis à même de commenter le texte dans ses détails les plus approfondis.

Une bibliographie de 117 ouvrages indique les sources consultées : elle prouve aussi avec quel esprit de recherches l'auteur a voulu comprendre dans sa monographie tout ce qui était de nature à l'éclairer, sauf à y ajouter par lui-même des critiques et des redressements qu'un simple compilateur n'aurait pu effectuer.

MESSIEURS,

Un troisième ouvrage vous est présenté sous le titre : *Flore populaire de la Savoie*, 1^{re} partie : Dictionnaire des noms populaires des plantes qui croissent naturellement en Savoie ou qui y sont cultivées en pleine terre, avec nombreuses indications : 1^o de leurs propriétés et de leurs usa-

ges en médecine, en hygiène vétérinaire, dans les arts et dans l'économie domestique ; 2° des principaux oiseaux et insectes qu'elles nourrissent ; 3° du Folk-Lore et des dictons populaires relatifs à nos plantes, — publié sous les auspices de la Société Florimontane ; Annecy, 1908, in-8° de 190 pages.

Des deux auteurs l'un est décédé en 1900 laissant une suite considérable de travaux appréciés sur la Philologie, l'Histoire, le Folk-Lore, la Flore et le Dictionnaire savoyard publié en 1902 par un de ses plus fidèles collaborateurs et ami.

L'autre est un des plus fervents botanistes de la Savoie, bien connu par les florules dont il a accompagné le texte de nombreux ouvrages historiques et descriptifs de la Savoie et par ses essais de naturalisation d'espèces étrangères dans diverses localités de cette région. Dans la pensée du disparu, la Flore ne devait être qu'une appendice au Dictionnaire savoyard ; mais c'est grâce aux recherches de son continuateur que ce projet a pris de tout autres proportions. Une simple ébauche est devenue le volume actuel par de nombreuses additions et transformations ; il devra être suivi d'une 2^e partie où seront décrites et analysées les plantes usuelles qui croissent naturellement en Savoie et qui y sont cultivées en pleine terre, chose essentielle et fondamentale pour justifier le titre anticipé de Flore.

Dans sa préface, l'auteur survivant expose en effet que le *Mémoire paru* ne donne aucune description de fleurs et ne cite que les plantes qui ont reçu un nom populaire, y compris les plantes cultivées qui ne rentrent pas dans la Flore proprement dite : c'est donc plutôt, comme on l'a dit avec raison, une *Etude* où le botaniste cède le pas au folkloriste épris des vieux dictons et des légendes ancestrales. Si la valeur scientifique n'en est pas accrue, le côté pittoresque y gagne sous le rapport des traditions qui intéressent moins les spécialistes que les amateurs de souvenirs

et d'origines. Aussi a-t-il dû recourir à de nombreux correspondants tels que naturalistes, chasseurs, pêcheurs, contadins, jardiniers, cultivateurs, bergers et ménagères des Alpes, sauf à distinguer, dans ces appellations remaniées par l'usage, l'origine la plus authentique.

Une bibliographie des sources antérieures aurait été cependant utile à consulter, car il existe déjà une nombreuse collection d'ouvrages analogues sur les flores locales dont le nombre tend à s'accroître chaque année. Telle je citerai la véritable encyclopédie de *Flore populaire de France* par E. Rolland, apte à donner des comparaisons utiles et à recevoir des rapprochements plus voisins avec les anciennes provinces de Savoie rattachées à la Suisse et à la France. Dans la Savoie d'aujourd'hui, les Mémoires du docteur Chabert sur l'emploi populaire des plantes sauvages (1895 et 1897) constituent par leurs savantes informations mieux que des correspondances.

Nous devons aussi regretter que les étymologies des noms scientifiques, tantôt connues, tantôt discutées, aient été omises, puisque la nomenclature des plantes est établie d'après les noms français pour la plupart empruntés aux vocables botaniques qui auraient servi à les faire comprendre. Combien, par exemple, telle ou telle citation de Robert Estienne : *De re hortensi libellus, vulgaria nomina docens* (Paris, 1535), nous aurait-elle édifié sur des termes qui ont franchi quatre siècles ! Et la Philosophie botanique de Linné ne devait-elle pas aussi être citée comme le vocabulaire resté classique, malgré quelques remaniements.

Je dois me contenter d'examiner très rapidement les trois branches d'indications rappelées en tête :

1° Propriétés et usages en médecine, en hygiène vétérinaire, dans les arts et dans l'économie domestique.

Je cite au hasard, par coïncidence, une omission concernant l'Argousier faux nerprun, *Hippophae rhamnoides*, qui n'est pas signalé en thérapeutique pour les hommes et les

animaux. D'après la monographie des Eléagnacées, il passe en Savoie pour guérir les dartres et pour débarrasser les animaux de la vermine. D'autres oublis sont plus graves pour les plantes dont la dissémination, fâcheuse pour l'agriculture, fait l'objet de règlements préfectoraux, tels que le cirse des champs, l'épine-vinette et même les chardons.

Les limites des zones de végétation auraient été utiles à mentionner, au moins pour les arbres caractéristiques et les cultures agricoles, comme on a indiqué avec raison les plantes qui recherchent ou qui fuient la silice ou le calcaire.

Au nombre des Adombrations de sa Philosophie botanique, Linné faisait rentrer avec les noms, les étymologies, les caractères, les variétés, les synonymes, les lieux et les temps de germination, de feuillaison, de floraison, de veilles, de maturités, d'effeuillaisons et enfin de durée. Il en avait dressé une Horloge de Flore où figurait l'Epervière savoyarde (*Hieracium sabaudum*) qui se lève à 6 heures pour se coucher à 5 ; celle-là ne connaît pas la journée de dix heures.

Après ce correspondant si bien attitré, j'en signale à l'auteur un autre moins célèbre, mais qui eut en France, au XVIII^e siècle, une grande notoriété par sa science de réclame et ses titres d'ouvrages avisés. Je veux parler du docteur Buchoz, dont le nom pourrait bien être notre compatriote, et à qui l'on doit un livre souvent réimprimé qui a pour titre : *La Toilette de Flore ou Essai sur les Plantes et les Fleurs qui peuvent servir d'ornement aux Dames*, ouvrage utile aux parfumeurs, baigneurs et aux personnes chargées de la direction des toilettes du beau sexe ; Paris, 1771. De nombreuses plantes y sont décrites par ordre alphabétique avec leurs propriétés permettant de se teindre les cheveux en jaune doré, de les empêcher de tomber, de polir les ongles, de dénaturer l'odeur de l'ail que les dames françaises n'aiment pas, d'enlever les taches du visage, d'adoucir la peau à l'usage des dames turques, de

distiller la fraxinelle dont les dames italiennes se servent comme d'un cosmétique également agréable et innocent, de se guérir du mal de dents, de chasser les puces par des sachets de pouliot, de préparer le vinaigre des quatre voleurs, de l'eau de la reine de Hongrie et de l'esprit de lavande, etc.

De ces minimes usages l'auteur ne dit rien, mais pour certains arbres fruitiers, tels que le poirier et le pommier, il signale avec raison les meilleures espèces à cultiver; il aurait dû faire de même pour le châtaignier et le noyer dont il regrette avec raison l'extermination peut-être causée par leur médiocre fécondité.

La deuxième référence concernant les principaux oiseaux et les insectes est évidemment écourtée sans doute en vue d'une autre publication.

Enfin, la troisième et dernière sur le Folk-Lore et les Dictons populaires relatifs à nos plantes n'est, à proprement parler, qu'un résumé du *Dictionnaire savoyard* de MM. Constantin et Désormeaux, au moins en ce qui concerne le système graphique du patois de la Savoie.

Parmi les anciens mots désignant le sapin, je ne vois pas figurer les mots « Serente » qui s'appliquait à l'épicea dans les Alpes et le Dauphiné, ni « Suffis, Suffin, Suiffe » d'où venait le terme « Souffi » qui, au XVI^e siècle, désignait en vieux savoyard le lambris des édifices ordinairement fait en pin.

N'est-ce pas aussi du Folk-Lorisme que le langage des fleurs que continue à distribuer la bibliothèque populaire des colporteurs auquel il n'est fait aucune allusion? On l'appelait aussi autrefois le Dictionnaire des plantes avec leurs emblèmes, et combien de correspondants secrets ou reconnus ont usé et usent encore de cet artifice pour des déclarations de bon aloi! On prétend qu'il remonte à la bouquetière d'Athènes, Glyceria, dont Pline a fait un si gracieux tableau; il est en honneur chez tous les peuples civilisés et les Chinois eux-mêmes en ont dressé un alpha-

bet savant par le sens de chaque fleur et de leur réunion exprimant des pensées en rapport avec la disposition qui leur est donnée. Clémence Isaure en avait fait la récompense de ses jeux floraux ; la royauté française y avait choisi son emblème et avait été copiée par de nombreuses familles en armoiries plus ou moins parlantes ; de nos jours l'art du xx^e siècle continue de leur emprunter ses modèles les plus gracieux comme les poètes leurs plus belles images. « Chaque événement, dit Jules Macé, dans « notre existence est symbolisé par la fleur : l'oranger à « la jeune épouse et l'immortelle après la mort. Si les « anciens se couronnaient de fleurs dans les jours de liesse, « nous continuons à en orner nos tables de festins. »

Puis-je au moins, Mesdames et Messieurs, après cette audition déjà si longue, vous dédier la patience et l'oranger, pour votre calme et votre générosité ; trop heureux que vous ne m'ayez pas voué à la clochette du bavardage et à la bardane de l'importunité !

MESSIEURS,

La Commission chargée de l'examen de ces trois Mémoires concurrents au prix de la fondation Caffé a reconnu qu'ils rentrent bien dans son cadre ayant pour objets principaux les progrès de l'agriculture, de l'économie rurale et des sciences dont la Botanique a toujours eu parmi vous et en Savoie des maîtres renommés et des disciples fervents.

Je me suis efforcé de retracer leurs mérites respectifs et les quelques critiques auxquelles ils peuvent donner lieu : je les résume au titre de comparaison.

L'étude sur *Les Torrents de la Savoie* a pour auteur M. Mougin, inspecteur des Eaux-et-Forêts, chef du service du reboisement de la 5^e Conservation à Chambéry. Elle est

manuscrite et vous recevez la première communication d'un travail original qui n'existe pour aucune de nos provinces et qui a demandé à son auteur vingt ans de sa carrière exclusivement consacrée à la défense des Alpes, sur le territoire de nos deux départements que nul autre que lui ne connaît plus à fond. Elle intéresse l'histoire et la géographie de la Savoie, sa jurisprudence et son économie administrative et sociale, comme elle embrasse de nombreux sujets scientifiques de physique, de géologie, de botanique, de climatologie, d'hydrologie et même d'arts industriels et d'agriculture : aussi j'estime qu'il serait regrettable de ne pas lui voir affronter l'impression, malgré les frais considérables que doit entraîner une œuvre semblable avec les reproductions nécessaires.

Il y a toutefois quelques imperfections du style qui pourrait mieux rivaliser avec le goût littéraire de nos anciens auteurs agronomiques, tels que Buffon, Réaumur, Varenne de Fenille ; mais il sera facile d'y remédier, si cet effort est récompensé pour son mérite et encouragé pour sa vulgarisation.

La *Monographie des Eléagnacées* est signée par M. C. Servettaz, professeur de l'Université, docteur ès sciences, auquel elle a servi de thèse imprimée pour ce diplôme qu'il a conquis brillamment. C'est assurément un ouvrage de haute portée scientifique, quoique limité dans un domaine subjectif très reserré, puisqu'il ne s'applique qu'à une famille presque entièrement exotique et ne comptant que des espèces qui n'ont encore donné que des produits d'agrément. Une seule appartient à la Savoie où elle ne peut jouer qu'un rôle infiniment petit dans la grandeur torrentielle.

A côté de cette prétendue découverte, l'auteur en a fait d'autres non contestables, telles que la migration des cristaux d'oxalate de calcium et celle de l'Eléagnine qui auraient sûrement réjoui notre fondateur et qui font honneur à la Savoie.

La Flore populaire de la Savoie, ou plus exactement le

Dictionnaire des noms populaires des plantes, est signée par feu Aimé Constantin et par M. l'abbé Gave et elle a déjà reçu les auspices de la Société Florimontane qui en a autorisé l'impression. Ce n'est malheureusement que la première partie qui a vu le jour et c'est bien un peu prématuré de la discuter avant de savoir comment ses lacunes actuelles seront complétées. Sans donc justifier son titre et sans être une œuvre initiale, elle intéresse par ses apports de seconde main les connaissances botaniques des linguistes, des médecins, des agriculteurs, des alpinistes de la Savoie ; il ne paraît pas douteux néanmoins qu'elle subît un fort ombrage des Mémoires qui lui font concurrence aujourd'hui.

Nous avons l'honneur de vous proposer le classement de préférence qui, par un hasard de circonstance, concorde avec celui de la grandeur des dépôts :

1° M. MOUGIN : *Les Torrents de la Savoie* ; allocation de 1.200 francs.

2° M. SERVETTAZ : *Monographie des Eléagnacées* ; allocation de 200 francs.

3° M. l'abbé GAVE : *Flore populaire de la Savoie* ; allocation de 100 francs.

J. COCHON.

NOTES

SUR

L'HISTOIRE DE TARENTAISE

Extraites des Annales de Tarentaise de 1805 à 1822

PAR

le Chanoine Maximilien-Jérôme DU VERGER (1)

1814

26 Janvier.—Les Armées des Puissances Alliées contre la France (ou plutôt contre son Empereur) étant entrées sur le territoire de l'ancienne Savoie le 26 Décembre 1813, ont envoyé aujourd'hui 26 Janvier 1814 dans l'après-midi à Moûtiers une vingtaine d'Autrichiens à titre d'éclaireurs pour reconnaître le pays, le Maire de la Ville (Mr. Greiffié) (2) et son Adjoint (Mr. Vouthier) les ont

(1) Le chanoine Marie-Maximilien-Jérôme du Verger, auteur des *Annales de Tarentaise de 1805 à 1822*, dont son arrière-petit-neveu, M. Gaëtan du Verger de Saint-Thomas, a extrait les curieuses *Notes* suivantes pour les offrir gracieusement à l'Académie, naquit en 1751. Son père était Christophe-Gaspard du Verger, baron de Saint-Thomas des Esserts, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, et sa mère, Catherine de Chabod de Saint-Maurice. Avant la Révolution, il occupait une stalle de chanoine dans la métropole de Tarentaise, qu'il avait obtenue en 1772, n'étant encore que clerc au grand séminaire de Maurienne. On le trouve incriminé comme « noble et chanoine » dans la *Liste générale des Emigrés du département du Mont-Blanc*. Il est mort à Moûtiers le 18 décembre 1822.

(Cette note et toutes celles qui vont suivre sont de M. d'Arcollières.)

(2) Philibert-Amédée Greyfié de Bellecombe, qui fut créé comte, lui et ses descendants mâles, par patentes du 18 mars 1825. Son petit-fils, le comte Amédée Greyfié de Bellecombe, mort président de chambre à la Cour d'appel de Chambéry, fut en 1860 un des principaux promoteurs de l'annexion de la Savoie à la France.

reçus à l'entrée de la ville et leur ont fait distribuer de l'eau de vie, hier le Commandant qui commende à Chambery avait envoyé une Estaphète pour avertir les Autorités qu'elles eussent à continuer leurs fonctions. Ceux d'Aujourd'hui se sont fait rendre compte du Magasin des Tabacs comme aussi du plomb de la Minière de Peisey existant à l'Ecole des Mines établie dans cette ville par le Gouvernement français ; ils doivent repartir demain et un plus grand nombre doit venir les remplacer et l'on a tout lieu d'espérer qu'ils nous délivreront d'une tyrannie à laquelle nous avons été assujettie depuis plusieurs années.

1^{er} Février. — Les Autrichiens sont revenus à Moûtiers sur les 8 h. du matin ; ils étaient au nombre de 35 compris 3 Hussards et ils avaient amenés avec eux des montures qu'ils avaient mis en réquisition sur leur route depuis l'Hôpital (Albertville), et c'était pour emporter le Tabac et le Plomb dont ils avaient pris l'inventaire le 6 du mois passé ; en outre l'officier s'est transporté aux Salines pour se faire rendre compte de ce que la forme des Salines pouvait devoir au Gouvernement français. Ils sont repartis vers les 5 h. du soir. L'on dit qu'ils avaient laissés une cinquantaine d'hommes dans la plaine de Feissons pour soutenir leur retraite.

6 Février. — A 1 h. après minuit environ trente-cinq Autrichiens et deux Hussards pour la correspondance sont arrivés à Moûtiers et l'on dit que c'est pour emporter le restant des contributions de l'an mille huit cent treize imposées par le Gouvernement français et celles qu'ils ont imposées eux-mêmes ; c'est-à-dire les deux douzièmes de l'imposition pour l'an 1814 ; jusqu'à ce moment l'on a pas lieu de se plaindre d'eux. Ils ont posés des Gardes aux trois Avenues de la ville. Il est probable qu'ils resteront, ou d'autres à leur place jusqu'à la décision de la Paix, s'il y en a une, ou jusqu'à l'envahissement total de la France par les Puissances Alliées. Depuis leur arrivée plusieurs fonctionnaires

publics ont cessé leurs fonctions, les tribunaux même de justice, malgré que le Général Autrichien résidant à Chambéry eusse dit que chacun continuasse ses fonctions comme par le passé ; les tribunaux de justice sous l'apparent prétexte des fêtes du carnaval n'ont pas voulu dresser leur acte au nom de l'Empereur d'Autriche. Dieu veuille qu'il n'est pas sujet de s'en repentir.

17 Février. — Le peu d'Allemands qui étaient dans Moûtiers depuis le 6 du courant en sont partis hier matin et nous ont laissés dans l'ignorance des événements de la guerre, cet état d'incertitude n'avait point troublé ni inquiété les fous et les désœuvrés de la Ville, ils se projetaient déjà d'ouvrir une souscription pour donner des bals les derniers jours du carnaval ; mais Monsieur Greiffié Maire de la ville en homme prudent a fait défendre au son de la caisse, toutes mascarades et divertissements publics à la grande satisfaction et avec l'applaudissement des personnes sensées.

1^{er} Mars. — Une trentaine de soldats au service de la France sont arrivés dans l'après midi, et c'est (dit-on) pour emporter le plomb de la Minière de Peisey qui peut avoir été déposé à l'Ecole des Mines depuis le départ des Autrichiens.

23 Mars. — Comme les résultats de la guerre entre la France et les Puissances alliées se font sentir jusque dans cette ancienne Province, les Hopitaux de Chambéry ne pouvant suffire à la quantité des blessés des troupes françaises ; ils en ont envoyés 58 aujourd'hui à Moûtiers à la charge de l'Hospice de cette ville, pour subvenir à une principale portion de leur entretien.

27 Mars. — L'on a reçu ce matin l'ordre de renvoyer les blessés et malades arrivés ici il y a 4 jours. (voies l'article précédent) L'on ne sait pas encore les motifs.

3 Avril. — Les Troupes Alliées s'étant réemparées de la Savoie une vingtaine et plus de Hussards Allemands sont venus ce matin à Moûtiers où ils n'ont séjournés

qu'environ 3 h. et c'est pour y venir à la découverte des Passages tendant en Maurienne, pour s'informer des magasins de vivres et autres que l'on pourrait avoir, et pour y faire des publications concernant la correspondance que quelques particuliers pourraient encore entretenir avec les agents du Gouvernement français, lesquels s'ils s'en découvraient passeraient par les armes. Je crois que cela est le motif de l'article précédent ; les blessés et malades dont il est fait mention n'ont pu être tous renvoïés.

8 *Avril.* — Vers les midi il est arrivé à Moûtiers 300 hommes d'infanterie Allemande et 80 Hussards dont une forte partie a pris vers les 5 h. du soir le chemin de la vallée des Bellevilles tendant aux Encombres, Montagne qui conduit à Saint-Michel en Maurienne, un pareil nombre est resté à Aigueblanche pour prendre la route du col de Colombe soit de la Magdeleine qui tend sur la Chambre en Maurienne et encore un pareil nombre est resté à Feissons sous Briançon pour renforcer les troupes précédentes ; l'on dit que c'est pour couper la retraite des troupes françaises venues du côté du Mont-Cenis, lesquelles sont dans la basse-Maurienne ; ceux qui sont venus à Moûtiers ont à leur tête un Colonel.

9 *Avril.* — Le Général Budna [Bubna] commandant les Troupes Alliées ayant établi à Chambery un Conseil de répartitions des contributions pour la subsistance des Troupes a voulu qu'il s'en établît un aussi dans les Chefs-lieux d'Arrondissement, celui de Moûtiers, composé de 5 membres a fait monter les contributions du dit Arrondissement à la somme de 133.000 francs, dont 15 doivent être trouvés dans l'espace de 5 jours.

10 *Avril.* — Les Troupes qui avaient pris la route des Encombres n'ayant pu passer la Montagne à cause de la quantité de neige trop tendre, sont revenus dans l'après-midi à Moûtiers et ont été nourries par répartitions, par les habitants jusqu'à leur départ.

12 Avril. — L'on a appris aujourd'hui à Moûtiers le changement du Gouvernement français c'est-à-dire la déchéance de l'Empereur Napoléon. La joie était peinte sur tous les visages, les jeunes bourgeois de la ville amateurs de musique ont joués des instruments depuis les 9 h. du soir par toute la ville pour témoigner l'allégresse publique.

19 Avril. — L'on a chanté aujourd'hui à Moûtier à 3 h. après-midi dans l'Eglise Paroissiale un *Te Deum* en musique en Action de grâce de la Paix rendue à l'Europe par les Armées des Puissances Alliées contre la France ou plutôt contre son Tyran, les Autorités y ont assistées, précédées du Conseil composant la Commission nommée par le Général Allemand résidant à Chambery ; les officiers des troupes Allemandes y ont assistés aussi et une Compagnie de 100 hommes de leur Infanterie était en parade devant la porte de l'Eglise. Dans l'avant-souper il y eu bal à la ci-devant Sous-Préfecture. La ville a été illuminée et plusieurs habitants sont empressés d'arborer la cocarde bleuë, cocarde du Roi de Sardaigne sous la domination duquel les braves gens désirent de réentrer. J'ai dit que la Paix a été rendue par les Puissances Alliées, mais on la doit principalement à la Clémence du Très Grand Alexandre Empereur de Russie qui s'est gagné tous les cœurs (c'est-à-dire des gens bien nés).

29 Avril. — Les troupes Allemandes que l'on avait à Moûtiers depuis le 8 du courant en sont parties ce matin ; l'on a pas eu à se plaindre d'elles, et elles-mêmes ont été contentes des habitants du pais.

21 Mai. — Depuis le départ des troupes Allemandes le 29 du mois passé, l'on croyait ici que nous n'y aurions plus de troupes étrangères ; mais ce matin il nous est encore arrivé une centaine d'hommes d'un régiment Allemand nouvellement formé, composé de soldats de différentes nations ; l'on ne sait encore ni le temps qu'ils resteront à Moûtiers ni le motif pour lequel on nous les a envoyés.

29 Juin. — Les troupes qui étaient arrivées à Moûtiers le 21 du mois passé en sont reparties aujourd'hui, et ont pris la route des Bellevilles pour se rendre à Saint-Jean-de-Maurienne par les Encombres, l'on ignore si elles seront remplacées encore par d'autres de la même Puissance.

9 Août. — Une vingtaine de Chasseurs Autrichiens sont venus à l'Hopital (Albertville) sous Conflens et de là dans Moûtiers pour être envoyés par les Percepteurs dans les Communes qui sont en retard de paier les impositions extraordinaires imposées par leur Gouvernement et c'est ainsi qu'une des Puissances Alliées qui nous ont donné la Paix nous fait paier ce prétieux don ce que ne font pas les autres Puissances, dans les contrées qu'ils occupent encore.

14 Septembre. — Depuis la Paix que les Puissances Alliées ont rendues le 31 Mai à la France, le sort de la Tarentaise, à qui elle appartenait a été comme incertain jusqu'à ce jour ; et maintenant nous pouvons nous flatter avec certitude d'appartenir à notre anc. Maître le Roi Sarde, car il est arrivé de Piémont à Moûtiers aujourd'hui un régiment d'Infanterie, lequel quoiqu'il ne soit pas destiné pour cette Province et qu'il n'y séjourne pas ne laisse pas que de nous tranquilliser sur notre sort futur ; il avait passé le Petit-Saint-Bernard, il a été très accueilli par le Conseil de ville qui a donné un grand repas de 40 couverts à MM. les officiers, et la Musique de la Bourgeoisie les a reçus au son des instruments.

25 Septembre. — Monsieur Dutour Baron d'Hery (1)

(1) Victor-Hyacinthe du Tour avait été investi, le 22 avril 1775, du fief d'Héry-sur-Ugine en titre de baronnie. Il était alors capitaine dans le régiment de Savoie (infanterie). Son nom figure dans la *Liste générale des Emigrés du département du Mont-Blanc*. Major de régiment (dans Savoie encore) en 1794, il devait être, trois ou quatre ans après, commandant au fort de Bard. Une tradition veut qu'il leva et équipa à ses frais un petit corps de troupes pendant les guerres de la Révolution française. — V. sa mort, p. 253.

ayant été nommé par sa Majesté Sarde Commandant de la Province de Tarentaise, le Conseil de la ville de Moûtiers accompagné de la Garde Nationale s'est transporté aujourd'hui sur les une heure après midi chez lui pour l'accompagner à la salle de ville, et là l'y recevoir et reconnaître comme tel et ensuite il l'on reconduit de la même manière chez lui.

16 Octobre. — La Bourgeoisie de Moûtiers s'étant cotisée pour faire faire un drapeau qui lui a coûté 200 francs, il est de tafetas bleu où sont d'un côté les armes royales de Savoie avec cette devise : *In hoc signo vincis* et de l'autre celles de la ville de Moûtiers avec la devise : *Victori Emmanuelli Centro fidelis*. Il a été béni par Monsieur le Curé à l'issue des vêpres. Peu de jours auparavant on avait formé une Compagnie de Milice Urbaine dont Monsieur Henri Duverger (1) a été nommé par le Conseil de ville Capitaine, et c'est chez lui que le dit drapeau a été déposé après que M. le Commandant Dutoir a eut fait prêter serment à la dite Compagnie, de fidélité au Roi sur la dite place des Victoires.

9 Novembre. — Sa Majesté Sarde Victor Emmanuel aiant nommé son Excellence Mr. le Comte d'Aglian (2) son Gouverneur des États de Savoie qui lui ont été adjudés après le *Traité de Paris* ; le dit Gouverneur aiant visiter les autres Provinces s'est longtemps fait désirer (c'est-à-dire plus d'un mois) par les habitants de la Tarentaise est enfin arrivé sur les 4 h. dans la ville de Moûtiers. Une compagnie de jeunes gens de la ville à cheval au nombre d'une huitaine lui est allée à la rencontre jusqu'au pont de Briançon ou Monsieur Joseph Du-

(1) Le baron Henri du Verger de Saint-Thomas fut ensuite gentilhomme de la chambre du Roi en Savoie ; il mourut en 1842. Il est l'aïeul de M. Gaëtan du Verger de Saint-Thomas, grâce auquel paraissent ces pages.

(2) Le comte Joseph Galleani d'Agliano, major général, commissaire plénipotentiaire de S. M. le roi et commandant général militaire en Savoie.

verger (1) l'a complimenté à la tête de la dite jeunesse. A son entrée en ville il a été complimenté par Mr. le Maire Greifier. La Compagnie Bourgeoise avec son nouveau drapeau était sous les armes de même qu'une portion de deux Compagnies d'Ordonnance du Régiment d'Aoste. Il a été reçu au son des cloches, au bruit des pétards, la ville était ornée de drapeaux, d'arbres, de guirlandes, d'inscriptions, de devises, d'armes de Savoie et de tableaux d'anciens Souverains de la royale maison de Savoie. Il est descendu à l'Ecole des Mines du Gouvernement français, d'où il s'est transporté à l'Eglise Paroissiale, a la porte de laquelle il a été complimenté par Monsieur Jorioz Supérieur Ecclésiastique du Pensionnat, lequel a entonné le *Te Deum* qui a été ensuite chanté en Musique de même que le *Salvum fac regem* et le *Tantum ergo*. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement il a été accompagné jusqu'à la porte de l'Eglise où une dizaine d'ecclésiastiques étaient allés le recevoir ; ensuite il a reçu la visite de divers Corps. De là les Autorités de la Ville l'ont conduit à la salle du banquet qui avait été préparé par le traiteur Didier. Après le repas il a assisté au bal. La ville a été illuminée. La Musique composée de la plupart de la jeunesse de la ville n'a cessé de jouer des instruments dès son entrée en ville.

10 Novembre. — Quelques jeunes gens amateurs des Arts avaient préparés un balon, lequel n'a pu partir à cause de la contrariété de l'air, il s'est déchiré, mais susceptible d'être raccomodé on le fera peut-être partir un autre jour. Ils ont fait partir des fusées et exécuté des feux d'artifice auxquels son Excellence Monsieur le Gouverneur a daigné honorer de sa présence comme digne représentant d'un Roi plein de bonté pour ces anciens sujets.

(1) M. Joseph-Marie du Verger, frère cadet du baron Henri, devint trésorier de la province de Tarentaise et mourut le 8 février 1863.

11 Novembre. — Son Excellence Mr. le Gouverneur est parti aujourd'hui de Moûtiers sur les 1 h. après midi. Pendant son court séjour il a visité quelques Etablissements. Il a organisé la Justice et a nommé Mr. l'Avocat Bal Juge-Mage (1) et Mr. l'Avocat Ravier, Avocat fiscal. Il s'est montré satisfait de cette ville et a promis de retourner dans la quinzaine.

18 Novembre. — Monsieur le Comte Caccia Intendant Général de S. M. Sarde en Savoie (2) est arrivé avant hier dans l'après-midi à Moûtiers et ce matin vers les 10 h. il a organisé le Conseil de ville, et la divisé en 3 Classes comme avant la Révolution, et au lieu du Maire et de son Adjoint il y aura 3 Syndics, un de chaque Classe. Les membres de la 1^{re} Classe sont : M. M. Greiffié ci-devant Maire, Henri Duverger, l'Avocat Duplan Père (3) et l'Avocat Durandard (4); ceux de la 2^e classe sont : MM. Chenal, Bernard, Richard, Guichon, Excoffier pris dans la Classe des Notaires ou Substituts ; ceux de la 3^e Classe

(1) Le juge-mage Jean-Marie Bal avait déjà pris sa retraite en 1819; il était alors sénateur honoraire. Avocat fiscal provincial de Tarentaise en 1792, élu, en février 1793, député du Mont-Blanc à la Convention nationale, mais non acceptant, ne fut-il pas l'un des six membres du conseil de justice ambulatoire qui siégea sept jours à Moûtiers, du 26 septembre au 3 octobre 1793, quand les troupes royales rentrèrent momentanément en Savoie ? (V. Saint-Genis, *Hist. de Sav.*, III, 168). Il émigra ensuite et se trouve désigné ainsi parmi les émigrés du département du Mont-Blanc : « Homme de loi, ex-procureur syndic. »

(2) Le comte Gaudence-Marie Caccia de Romentino, intendant général du duché (1814-1817).

(3) L'avocat Duplan père, premier syndic de Moûtiers en 1792, au moment de l'invasion de la Savoie, eut pour fils le lieutenant-colonel Victor Duplan, qui se distingua dans les guerres du premier Empire. Son petit-fils est aujourd'hui président de l'Académie Chablaisienne.

(4) L'avocat Durandard ne serait-il pas l'ancien président du Tribunal de Moûtiers sous le régime français, en même temps député du département du Mont-Blanc au Corps législatif et, dans la suite, juge-mage à Bonneville ?

pris parmi les Notables sont : MM. Petit-Jean, Raimond Jacques, Thovex et Bérard Marchand, M. le Notaire Crey a été nommé Secrétaire.

Avant son départ Mr. le Comte Caccia laissa à la Province de Tarentaise comme Intendant provisoire son Vice-Intendant M. le Comte Solaro⁽¹⁾, lequel aussitôt s'est transporté dans les différentes Communes de la dite Province pour y établir les Conseils comme ils y étaient établis avant la Révolution.

18 Novembre (suite). — Le ballon que l'on devait lancé le jour que le Gouverneur est arrivé à Moûtiers n'ayant pu être lancé, on la fait partir aujourd'hui avec succès. Il est monté à perte de vue et est allé tomber derrière la montagne des vignes de la Magdeleine.

24 Novembre. — L'on a fait aujourd'hui la Sépulture de M. Hyacinthe Victor Dutour Brigadier des Armées Sardes et Commandant de la Province de Tarentaise décédé le 22 courant à 11 h. du soir ; il est mort à la suite d'une chute en s'allant prommener cet accident lui a été procuré par son grand âge car on dit qu'il avait 83 ans. Cette cérémonie a été faites avec toute la solennité possible dans l'état actuel ou se trouve la ville de Moûtiers. La troupe Piémontaise, la compagnie Bourgeoise avec son drapeau, la Musique bourgeoise y ont assistés de même que les élèves du Pensionnat. Cet homme avait mis de l'eau dans son vin, car dans son jeune âge il était fort violent, mais il était devenu très dévot et très doux.

17 Décembre. — Sa Majesté le Roi Sarde a envoyé à Moûtiers en remplacement de Monsieur Dutour Monsieur de Maréchal⁽²⁾ Lieutenant-Colonel dans ses troupes.

(1) Le comte Maurice Solaro de Villanova, nommé en 1816 intendant du Chablais.

(2) Le chevalier Gaspard de Mareschal de Somont, lieutenant-colonel du régiment de Savoie en 1815 et en 1816.

1815

1^{er} Avril. — Monsieur le Comte de Cordon⁽¹⁾ aiant obtenu sa nomination de Colonel au Régiment de Savoie, il a été envoié comme Commandant de la Province de Tarentaise en remplacement de Monsieur de Maréchal qui l'a remplacé au susdit Régiment. Ce Mr. de Cordon est le même qui en 1793 fut blessé à l'affaire de la Saucette. Il était alors Capitaine de Grenadiers dans le régiment de Maurienne.

15 Juin. — Depuis que le Roi Sarde était redevenu notre Maître les Authorités principales comme le Gouverneur, l'Intendant Général et le Sénat avaient fixé leur résidence à Conflens et à l'Hopital. (Albertville)

Dans la nuit du 14 au 15 les Français sont descendus par les Bauges et ont fait prisonniers les Compagnies qui étaient à Montmélian et à Saint-Pierre et ailleurs ensuite. Ils ont dirigé leur marche sur l'Hopital où ils se sont battus avec nos Troupes lesquelles après avoir passé le pont l'ont coupé et ont fait une forte fusillade sur les Français qui voulaient passer à la nage la rivière au dessous des Fonderies.

Les dites Authorités ci-dessus se sont transportés ici aujourd'hui où ils attendent l'issue des événements.

19 Juin. — Les Français sont à l'Hopital et à Conflens ; ils ont été informés par leurs partisans qu'il y avait encore une grande quantité de sel dans les Magazins des Salines de Moutiers et même du Plomb en dépôt chez un particulier. Ils y sont donc arrivés ce matin vers les 6 h. et demie et en sont repartis avant 4 h. et l'on dit qu'il enmène plus de 85 balles de sel.

(1) Le comte Joseph de Cordon, major (avec le grade de lieutenant-colonel) du régiment de Maurienne pendant les guerres de la Révolution française, nommé colonel du régiment de Savoie le 16 juillet 1814. Il prit part, en cette dernière qualité, à la brève campagne de Savoie (Generale Barattieri di S. Pietro, *Ricordi della brigata Re-già Savoia*, 1907, p. 88). Il est mort major général le 17 décembre 1839.

23 Juin. — Les Français sont revenus à Moûtiers avant 3 h. du matin et peu après ils se sont fusillés avec une Compagnie de Chasseurs dit Roberti (1) laquelle était à Moûtiers comme d'avant-poste et laquelle grâce aux partisans des Français qui leur ont montré les défilés des Montagnes, ils ont surpris la dite Compagnie qui avait pris poste sur un plateau du Chemin de Montfort et y ont fait plus d'une quarantaine de prisonniers et entre tués et blessés plus d'une sixaine. Voilà le résultat de l'imbecillité des Chefs des Armées Sardes qui laissent plusieurs semaines une brave Compagnie sans renforts ! Voilà l'effet de la confiance que l'on doit mettre au Gouvernement Autrichien qui est en partie la cause de tous nos malheurs en suite de la Révolution française ! Voilà encore l'effet des bavardages des différents partis qui ont cherchés à se dénoncer réciproquement les uns et les autres car sans cela Monsieur le Notaire Ancenai d'Aigueblanche partisan des Français n'aurait pas été pillié et saccagé avant-hier par la dite Compagnie. Le but principal des Français n'était que de reprendre les Sels qu'ils n'avaient pu emporter le 19 faute de voitures et pour la même raison aujourd'hui ils le vendent à qui en veut acheter et comme peu d'acquéreurs se présentent il y a à craindre qu'ils ne forcent les particuliers à l'acheter, autre bêtise encore de l'Administration du Gouvernement Sarde qui a eut tout le temps ou de le vendre ou de le faire transporter au delà des Monts. Voilà un préjudice qu'il porte au

(1) Les *Chasseurs dits Robert*, — officiellement Chasseurs Piémontais, — ainsi nommés pour avoir été organisés par le comte Emile Robert, qui en eut le commandement en qualité de lieutenant-colonel, furent les premières troupes régulières de l'armée sarde formées au moment du retour du Roi ; elles avaient fait leur entrée à Turin le 25 mai 1814 (Pinelli, *Storia milit. del Piemonte*, II, 401 et 402). On les désigna un peu plus tard sous le nom de Chasseurs Italiens, parce que dans leurs rangs avaient pris place bien des volontaires de provinces n'appartenant pas au royaume de Sardaigne (*Op. cit.*, II, 409).

Souverain de plus de 50 mille livres. Ils sont repartis à 7 h. du soir et ont emportés 6000 francs du sel qu'ils ont fait vendre,

26 Juin. — Hier sur les 10 h. et demie du soir les Français au nombre de 1300 sont entrés dans Moûtiers bien entendu pour piller la ville mais ayant aperçu des Feux sur les Hauteurs ; Les Chasseurs de Roberti au nombre de 150 qui avaient pris poste sur la Montagne de Feissons sur Salins ; ils jugèrent à propos de se replier, ce qu'ils firent sur les Minuit et demie n'ayant pu faire tout le mal qu'il désirait. Aujourd'hui vers les 10 h. du matin une colonne d'Autrichiens venant de la vallée de Belleville est arrivée à Moûtiers, les Roberti les ayant aperçus sont descendus en ville vers les 11 heures ; et dans l'après-midi une forte colonne d'Allemands, Infanterie et Cavalerie avec d'autres troupes Piémontaises sont arrivées ayant passés par la vallée de la Haute Tarentaise, les uns ont filés tout droit du côté d'en bas et c'était le plus grand nombre. Ils doivent avoir fait quelques prisonniers français à ce qu'on dit aujourd'hui.

28 Juin. — Nous avons appris aujourd'hui que les Troupes Alliées sont entrées à Conflens vers les 5 h. du matin. L'on avait dit d'abord que les Français ne voulaient point s'y battre mais les événements ont prouvé le contraire car les Troupes Alliées doivent avoir perdu plus de mille hommes entre les blessés et tués, mais les Français doivent en avoir perdu plus, parce qu'ils s'étaient réfugiés dans les Fonderies en deça de la rivière qui sépare l'Hopital (Albertville) de Conflens et voulant la traverser plusieurs se sont noyés et d'autres ont péri par les fusillades. Des habitants de l'Hopital ayant voulu prendre leur parti et ayant tiré de leurs fenêtres sur les troupes des Alliées, ils ont été cause que plusieurs de leurs maisons ont été incendiées.

30 Juin. — L'Hopital a souffert du pillage des Troupes Alliées mais modérément. Il y a eu seulement 2 mai-

sons et 2 granges de brûler et une personne seule de tuer encore accidentellement.

Monsieur le Marquis de Garésse (1) notre Gouverneur est revenu ce matin à Moûtiers d'au delà du Petit-Saint-Bernard et Monsieur de Cordon notre Commandant arrivera demain.

L'on dit que nos Troupes ont repris Saint-Pierre d'Albigny et que les troupes de Napoléon sont encore à Montmélian. D'après les articles précédents il faut croire que la Bataille de l'Hopital a été plus sérieuse que l'on ne l'avait dit d'abord, car chaque jour il nous arrive à Moûtiers des blessés Allemands et Piémontais, le nombre actuel se monte à plus de 300 sans compter ceux qui sont logés chez les particuliers qui les ont demandés eux-mêmes ce qui fait honneur aux habitants de cette ville ; l'air de Moûtiers est vif à cause des deux rivières qui y passent et c'est ce qui le rend sain, et c'est pour cette raison je crois qu'on y envoie les blessés et les malades. Mais bientôt la ville étant petite on ne saura plus où les caserner pour peu qu'ils en viennent encore.

Toutes les Postes sont interceptées et les Nouvelles ne viennent que par des Estaphètes extraordinaires.

La foire de Saint-Pierre la plus conséquente de l'année n'a pas eu lieu cette année.

6 Juillet. — L'on ne saurait trop prendre de précautions dans la saison actuelle, pour éviter des maladies contagieuses, vû le grand nombre de malades et de blessés qui arrivent à Moûtiers (voies l'article précédent). En conséquence l'on a déterminé de faire un baraquon au cimetièrre qui est assez bien situé pour que l'air y joue, et aussitôt qu'il y a un mort dans les Hopitaux, on l'y transporte pour ne l'inhumer qu'après les 24 heures.

L'on ne sait toujours rien encore touchant l'avancement des Troupes alliées.

12 Juillet. — Les Autorités civiles, judiciaires et militaires qui avaient abandonné Conflens et l'Hopital à

(1) Le marquis Saint-Martin de Garesio.

cause de l'invasion des Français y sont retournés et ont repris leur séance.

Les Troupes Alliées sont rentrées en France et ont déjà pris plusieurs villes ce qui nous fait espérer que notre tranquillité est plus que certaine.

21 Septembre. — Depuis que la Tarentaise a été rendue à son Ancien Souverain, il ne s'est fait point de fêtes depuis celle du 29 novembre de l'année passée et du 7 septembre de la présente année à l'occasion du retour de Sardaigne de notre Auguste Reine. La ville a été illuminée et aujourd'hui la fête n'a pu être aussi brillante que les précédentes à cause de la levée de la jeunesse pour compléter l'ancien régiment de Savoie et pour former l'ancien régiment de Maurienne. Cette levée s'est faite dans le courant de ce mois dans toutes communes de la Province et aujourd'hui Moûtiers en a fourni 18.

M.M. Bal Juge-Mage et Durandard Avocat de ville ont été nommés par la ville pour aller complimenter à Turin la dite Reine au nom de la Province et de la ville.

18 Octobre. — Comme la Compagnie du régiment d'Ivrée qui est en garnison à Moûtiers depuis quelques mois s'est bien conduite dans ces temps de vendanges et que les soldats ne sont point allés à maraude dans les vignes, les différents particuliers qui ont des vignes dans le voisinage de la ville se sont cottisés et ont fait distribuer des raisins aux dits soldats, à la grande satisfaction de Monsieur le Commandant. Cet événement fait honneur premièrement aux soldats puis aux habitants de la ville qui leur ont témoigné leur reconnaissance.

31 Décembre. — Aujourd'hui à Vêpres on a chanté dans l'Eglise Paroissiale de la ville de Moûtiers un *Te Deum* en réjouissance de la restitution faites au Roi Sarde par les Puissances Alliées des villes de Chambéry et d'Annecy qui avaient été Annexées par le Traité de Paris de 1814. Cette cérémonie s'est faite avec toute la

solemnité dont notre pauvre ville est susceptible. Il y a eu illumination et bal dans la soirée.

1816.

2 *Avril*. — Après les événements qui se sont déroulés, nous sommes rendus à notre Ancien Souverain le Roi Sarde, mais notre ancienne Province de Tarentaise a été démembrée pour en créer une autre dite de la Haute-Savoie (1).

1818

8 *Janvier*. — Depuis que nous sommes retournés sous la domination du Roi Sarde Mr. l'Intendant Général de la Savoie le Comte Caccia était venu à Moûtiers réorganiser le Conseil de ville comme avant la Révolution ; (voies l'article du 18 novembre 1814) mais on l'a réorganisé comme du temps de la Domination française à la réserve que le Syndic s'appellera Syndic et non Maire, il aura un Adjoint et le Conseil subsistera sans distinction de Classes en outre on a réuni à la charge de Syndic celle de Commissaire de Police. Monsinor Greiffié qui avait été Syndic avant la Révolution (2), Maire pendant (3) et Syndic après vient de donner sa démission, mais par l'acceptation du Gouvernement il lui est enjoint de rester dans le Conseil et il lui a substitué à la charge de Syndic Monsieur le Baron Henri du Verger.

Comme je n'ai pas fait mention des autres Authorités qui ont gouvernées cette Province depuis le rétablissement du Gouvernement actuel je crois devoir en faire

(1) La capitale de cette nouvelle province était Conflans et l'Hôpital réunis, aujourd'hui Albertville.

(2) « Sindaco in tempi difficili » (Barone A. Manno, *Il Patriziato subalpino*, I, 97). Il exerça, en effet, ces fonctions pendant la courte occupation de la Tarentaise par le duc de Montferrat, aux mois de septembre et d'octobre 1793.

(3) Il était maire de Moûtiers au mois de juin 1793 ! (Saint-Genis, *Hist. de Sav.*, III, 543, et *Recueil des Documents de l'Acad. de la Val d'Isère*, III, 78).

mention : 1° Nous avons eu pour Commandant Monsieur Dutour Baron d'Héri (voies les articles du 25 Septembre et 24 Novembre 1814) 2° Mr. le Comte de Cordon. 3° Mr. le Chevalier Berzetti de Buron⁽¹⁾. Pour Major de Place nous avons eu M. M. Jaillet⁽²⁾ et André⁽³⁾ ancien officier accomodé. Nous avons eu pour Intendant : Monsieur le Chevalier Chollet⁽⁴⁾ et pendant son absence Mr. le Comte de Solaro⁽⁵⁾ et après Monsieur Avet⁽⁶⁾. (maintenant Intendant de la Haute-Savoie) Messieurs Dézèze⁽⁷⁾ et après Monsieur Gloria⁽⁸⁾ ont succédé. Les fonctions de Juge Mage et d'Avocat fiscal sont occupés par Monsieur Bal et Monsieur Sétier⁽⁹⁾.

(1) Le chevalier Berzetti de Buronzo.

(2) Sans doute M. Jaillet d'Annemasse qui, capitaine de chasseurs au régiment de Genevois avant 1800, faisait partie en mars 1814 du corps des volontaires savoyards levés par le comte de Sonnaz (Marquis Tredicini, *Souvenirs de 1814*, etc., p. 125).

(3) Le major François-Marie André, qui était en 1827 et en 1828 colonel et commandant de la province de Maurienne (Cf. le *Répertoire biographique des Savoyards contemporains*, par F. Miquet, p. 209-210).

(4) Gaspard-Jérôme Roget de Cholex, né à Bonneville en 1771, successivement avocat à Genève, intendant de la province de Maurienne et, après son départ de Moûtiers, intendant général des finances en Sardaigne. En 1821, le Roi l'appela à la tête du ministère des affaires de l'intérieur ; il occupa cette haute charge jusqu'en 1828, année de sa mort. — Le 12 avril 1824, Charles-Félix lui avait octroyé le titre de comte.

(5) V. ci-devant p. 253.

(6) Laurent Avet était le père du comte Avet qui dirigea à Turin, de 1840 à 1848, le département des affaires ecclésiastiques, de grâce et de justice, et signa en cette qualité le Statut fondamental du 4 mars 1848. — L'intendant Avet avait été, sous le régime impérial, sous-préfet de Moûtiers.

(7) M. d'Emarèse, appartenant évidemment à la famille des barons Vagina d'Emarèse.

(8) Vincent Gloria, nommé le 4 septembre 1817.

(9) M. Joseph Seitier fut créé sénateur au Sénat de Savoie en 1837.

Quand à ce qui regarde l'Administration Ecclésiastique l'Evêché de Chambéry aiant été érigé en Archevêché dans le courant de Juillet 1817 ; on a adjugé pour Suffragant à ce nouvel Archevêché : l'Evêché d'Aoste qui était de l'ancien Archevêché de Tarentaise, Archevêché qui date du 8^e siècle, le dix-septième érigé par Charles-magne et le premier des Etats Sardes en terre ferme. Que devons nous attendre : O Tarins d'une variation aussi avilissante ; le temps peut-être réparera ce tort fait à un Peuple dont l'Eglise même fait l'éloge.

FIN

La Religion des Hindous

par Mgr BOTTERO

Evêque de Kumbakonam (Indes)

Kumbakonam, 20 février 1911.

Il est temps, n'est-ce pas, que j'entreprenne enfin l'exposition, aussi claire que la matière le comporte, et aussi fidèle que le permettent mes connaissances, lectures et souvenirs, de ce qui fait la base de la religion Indo-Aryane. — Quels sont les dieux principaux de la race, aux temps anciens et à l'époque actuelle ? Quelles croyances avait-elle ? Quelle a été l'influence de ses doctrines sur les mœurs publiques ? Quelles institutions sociales en sont nées ? — C'est là un sujet fort complexe que certains autres éléments rendent encore plus difficile à saisir.

Certes, je n'ignore pas qu'il y a, parmi les savants d'Europe et d'Amérique, un engouement prodigieux au regard de l'Hindouisme. En beaucoup de points cet engouement est raisonnable ; je le partage ; mais il ne faut pas s'emballer pour autant. Je suis persuadé que, parmi les Indianistes, il y en a plusieurs qui parlent et écrivent sur ce sujet sans en avoir une notion très exacte. L'imagination joue un grand rôle dans les déductions qu'ils en tirent. Ceux-mêmes qui ont étudié la question avec le plus d'impartialité ne sont que rarement sûrs et certains de ce qu'ils avancent. — Pourquoi ? — Sont-ce les documents qui manquent ? — Généralement non : il y en a à foison, de quoi désespérer des générations de laborieux Bénédictins. — Alors ? — Ah, voilà ! D'abord, les documents se combattent les uns les autres. Il n'est même pas rare que l'auteur d'un ouvrage pa-

raisse clairement se mettre en contradiction avec lui-même. — De fait, il faut savoir que l'idiome dans lequel les premières œuvres ont été composées, le sanscrit védique, est mort et enterré depuis longtemps. — Le sanscrit policé des temps postérieurs, quoiqu'appelé « la langue parfaite » (samscrudam), ne laisse pas d'avoir ses défauts. — Elle est si riche, d'une part, qu'elle offre souvent une bonne douzaine d'expressions différentes pour exprimer une seule et même chose : d'autre part, il y a des milliers de mots qui donnent, chacun, des sens très divers. — Le mot « Hari », par exemple, signifie « air, vent, perroquet, cheval, singe, soleil, grenouille, lune, lion, javelot, plaque de métal, raie rouge dans le blanc des yeux, rayon de lumière, pointe, tranchant de l'épée, beauté, brebis, bosquet... » et beaucoup d'autres choses encore. Cette multiplicité d'expressions, ou de sens divers, peut rehausser l'euphonie d'un langage, mais il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'elle engendre fatalement ce que l'on nomme en français le « fouillis », ce que les Anglais appellent une « confusion worse confounded ».

Et cela n'est pas tout. Cette masse de documents archaïques est restée deux mille et plus d'années sans être écrite. Chapitre après chapitre, ils se sont transmis, de bouche à bouche, à des centaines de brahmanes nomades, appelés « Bickshous », doués, je le veux bien, d'une merveilleuse mémoire, mais dont peu de personnes voudraient garantir l'honnêteté. Finalement, ainsi qu'il est de notoriété publique, ces documents, avant d'être consignés par écrit, furent revus et peut-être refondus, par le célèbre Vyâsa « le compilateur ». Or, lui aussi était Brahme. Après cela, qui pourrait affirmer, sur son âme et conscience, que les « Védas » sont arrivés jusqu'à nous sans avoir été sophistiqués le long de la route ?

Quoiqu'il en soit de ce point particulier, il est très positif que le culte des Indo-Aryans, aux premiers siècles de leur séjour dans l'Inde, était bien différent de l'Hindouisme des temps actuels. Il reposait alors uniquement sur les traditions de la race et le « Rig Vêda ». Plu-

sieurs Védas furent composés plus tard... On en compte quatre principaux : le « Rig », le « Yadzour », le « Sââmâ », l'« Atharvana », qui sont regardés par tous les orthodoxes comme la parole de Dieu. Le dernier, l'« Atharvana », devrait plutôt être appelé la parole du démon. Il n'est autre chose, en effet, qu'une honteuse compilation de tout ce qui est diablerie, sorcellerie, magie blanche et noire, sacrifices humains, philtres amoureux, invocations et évocations diaboliques, rites fétichistes ou animistes et superstitions exécrables. — Le « Yadzour » traite des cérémonies sacrificielles ; le « Sââmâ » contient le recueil des chants en usage dans les temples ; — ceux-ci du moins ne font pas rougir.

Le Rig-Véda est dérivé du sanscrit « Vid » qui veut dire : connaissance (latin : *videre*, voir).

Le Rig-Véda est le plus ancien des livres sacrés des Aryans. Quelques savants le font remonter à près de quarante siècles. Il fut l'œuvre des sages patriarches de la race. Peut-être fut-il composé par les chefs de la grande colonie qui vint la première dans l'Inde, durant les haltes forcées de leur long voyage.

J'ai eu l'occasion de lire ce copieux ouvrage : c'est une sorte d'anthologie de 1.228 hymnes, divisés en 10 « mandhalas » (livres ou chapitres). Ces hymnes sont en majeure partie écrits en l'honneur des dieux de cette époque reculée, et ils donnent des notions sur la vie religieuse, sociale et domestique du peuple Aryan.

Quelle idée les anciens Aryans se faisaient-ils de la Divinité ? Voici ce que j'en pense ? Les grands phénomènes de l'ordre physique ont lieu avec une telle régularité et dans une harmonie si merveilleuse, qu'ils n'ont pu s'empêcher de croire que les forces cosmiques étaient sous la dépendance d'un Esprit aussi sage que puissant. Mais regardaient-ils cet Esprit, régulateur de l'univers, comme un Dieu personnel, unique, interchangeable ? — Je n'oserais l'affirmer. Peut-être, dans leur pensée, « Pourousha » (le grand Esprit) n'était autre chose que ce que les Grecs et les Latins entendaient par « l'âme du monde » — ce qui est vague.

Plus tard, il y eut dans le « Maddia-désa » une éclosion d'écoles philosophiques d'une incomparable beauté. Ces étonnants penseurs se donnèrent le rôle de commenter et de compléter les védas. Certes, ils étaient de très nobles esprits, et bon nombre de leurs spéculations métaphysiques sont vraiment surprenantes. Mais j'ai le regret de dire que leurs efforts pour fouiller l'Idée de Dieu n'aboutirent qu'à de piètres résultats, dont voici le résumé. D'après eux, l'Essence divine est bien éternelle ; mais Celui qui la possède existe en deux états divers, en la « forme » *absolue* et en la « forme » *conditionnée*. Sous sa forme absolue, cet Etre est « Brahm » (ou neutre). Sous sa forme conditionnée, il devient « Brahmâ » (masculin) — En tant que Brahm, il est tout et il contient tout ; il est la plénitude suprême et le vide sans fond. — Il est l'être en qui, éternellement, tout est mêlé confusément. Il est à la fois l'être et le non-être ; il est l'essence et la forme de tout ce qui a été, est, et sera dans les siècles des siècles : Qui suis-je moi qui écris ? qui êtes-vous, vous qui me lisez ? — Je suis ce Brahm, et vous l'êtes aussi ; car rien n'existe que *Lui*. Je crois vous parler ; vous croyez m'entendre ; c'est une illusion, — c'est un rêve de l'éternel. — Il en est de même de toutes choses, qui sont éternellement immergées dans Brahm et identiques avec lui. — Mais, objectera-t-on, les êtres et les mondes existent hors de Brahm. — Oui, d'une certaine manière ; car Brahm se communique à lui-même et devient Brahmâ... Comme Brahm, il n'a aucune qualité ; aucun « prédicament » ne saurait lui être attribué ; il est l'indéfini, il est « Nirgouna ». En cette forme il n'a jamais paru et ne peut jamais paraître : par conséquent ne dites pas : il est *ceci* ou il est *cela*. — En temps que Brahmâ, au contraire, il se manifeste à lui-même, semble-t-il. Sous cette forme, les êtres, les mondes, tous les phénomènes sont *lui* ; Brahmâ a tous les attributs : il est sage, il est puissant, il fait resplendir les soleils, il dissipe les ténèbres, il creuse les Océans, il dresse les Himalayas à 12.000 mètres de haut contre le ciel ; il a toutes les qualités.... Croyez-vous ?!

Allons donc ! vous êtes dans l'erreur, vous êtes le jouet de l'illusion, du rêve, de « Mâya ». Ce rêve s'est répété des milliards de fois, dans le passé ; il se répètera des trilliards de milliards de fois dans l'avenir. — Il y aura éclosion des univers, des êtres, des phénomènes de nouveau et de nouveau encore... Mais tout cela n'est qu'une fantasmagorie décevante. — Etant Brahm, identique à Brahm, vous croyez voir quelque chose, et ce quelque chose n'est rien. — Le grand jour du rêve de l'éternel Brahm dure, à chaque fois, plusieurs billions de siècles ; puis le rêve se termine, Brahmâ se réveille, et toutes les ombres qui ont paru, tous les éléments, tous les idéals rentrent dans le « Sout » et y resteront, jusqu'à ce que l'évolution divine amène une nouvelle rupture de l'équilibre universel qui constitue Brahm en sa forme absolue. Voilà, autant que j'ai pu saisir leur pensée, le résultat final des spéculations métaphysiques des sages Indiens, telles à peu près que j'ai cru les entendre en causant familièrement avec les Brahmanes et en lisant leurs ouvrages.

Comprenne qui peut cet étrange galimatias ! Probablement, le concept de l'essence divine était moins embrouillé dans l'esprit des Indo-Aryans primitifs que dans les œuvres de leurs successeurs. Mais je suis enclin à penser que les idées de ceux-ci se trouvaient dans la pensée de ceux-là sous la forme embryonnaire.

Quoi qu'il en soit, aussi loin que l'on remonte dans l'antiquité, on voit que les ancêtres des Brahmanes et des Kshattrias avaient, avant d'aboutir au panthéisme, glissé dans le Polythéisme pratique. Ils adoraient des dieux particuliers qui ne vivent plus guère aujourd'hui qu'à l'état de souvenir des temps préhistoriques, et qui n'étaient que la personnification des phénomènes de la nature.

(A suivre.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie, par M. J. RÉVIL. — *Rapport sur l'attribution du prix Fontannes par M. Kilian.*

L'ouvrage considérable que M. Révil consacre à la géologie de la Savoie et dont la première partie vient de paraître dans le tome I, 5^e série de nos Mémoires, a valu, comme on le sait, à son auteur le prix Fontannes qui lui a été décerné par la Société Géologique de France. Les comptes-rendus de cette Société renferment le rapport de M. Kilian, lu dans l'assemblée générale du 6 juin 1911. Le distingué professeur de la Faculté de Grenoble, après avoir payé un juste tribut d'éloges au géologue qui, depuis de nombreuses années, s'est voué avec une inlassable activité à l'exploration de la Savoie, rend hommage au soin scrupuleux avec lequel M. Révil a exposé tous les travaux de ses devanciers ; il fait une analyse sommaire de l'ouvrage et termine par une délicate critique qui n'a d'autre objet que de mettre mieux en relief les mérites personnels de l'auteur :

« Les observations nouvelles qu'il a le mérite d'avoir accumulées depuis trente ans sont nombreuses et n'ont pas été suffisamment mises en évidence par leur auteur qui les a parfois noyées parmi celles de ses prédécesseurs et en quelque sorte masquées par le plan adopté dans son travail.

« Il y a lieu de rappeler par exemple que c'est à M. Révil qu'est due la découverte de l'Aalénien à *Harp. opalinum* à Culoz et celle des couches à *Harp. Murchisonæ* au Mont-du-Chat ; c'est encore à lui que revient la connaissance des divers niveaux du Bajocien et du Bathonien près de Chanaz ; il a fait connaître le premier le beau gisement callovien du Mont-du-Chat, l'Oxfordien du bord subalpin entre Montmélian et Albertville, le Séquanien de la Chambotte, la présence d'*Aulacostephanus pseudomutabilis* dans le Kiméridgien subalpin, enfin le Virgulien zoogène du Mont-du-Chat, les assises purbeckiennes du Mont-du-Chat et du Bouchet alternant avec des assises marines. Grâce aux patientes et méthodiques recherches de notre confrère, la série néojurassique des environs de Chambéry, dont l'interprétation avait donné lieu à tant de discussions à l'époque où Pillet décrivait les gisements de Lémenc, de la Vigne-Droguet et de Montagnole, a été définitivement parallélisée avec la série classique des environs de Grenoble et les particularités en ont été rigoureusement analysées.

« En ce qui concerne le Crétacé, l'existence d'un faciès récifal dans le Valanginien du Mont-du-Chat, le passage latéral du « Marbre bâtard » valanginien inférieur aux assises du faciès vaseux (Berriasien des auteurs) à *Hoplites (Berriasella) Boisserie* PICT. sp., ainsi que la présence au Mont-Joigny d'un niveau à grandes Ammonites (*Perisph. ? Hohecornei* NEUM. et UHLIG.) dans le Valanginien supérieur, ont été établis par M. Révil. C'est lui enfin qui a complété par la découverte de plusieurs espèces importantes, notamment de *Pachydiscus Brandti* REDT. sp., *Pach. Neubergicus* v. H., *Pach. Lévyi* DE GROSS., *Desmoceras Larteti* SEUNES, et de *Bostrychoceras (Turritites prius) polyplocum*, la faune aturienne d'Entremont, et donné pour la première fois un tableau complet des assises crétacées des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie, en harmonie avec l'état actuel de nos connaissances stratigraphiques. On lui doit aussi d'avoir signalé plusieurs nouveaux gisements de Gault fossilifère dans les Bauges.

« La stratigraphie des *terrains tertiaires* a été aussi très utilement précisée par les recherches de M. Révil effectuées il y a quelques années déjà en collaboration avec M. Douxami ; nous citerons en particulier des faits nouveaux relatifs à l'Oligocène supérieur (Aquitaniens-Kasselien-Chartien à *Glandina Revili*) et la découverte du Pontien fossilifère à Novalaise.

« Il convient enfin de mentionner la classification rationnelle des dépôts fluvioglaciers pléistocènes des environs de Chambéry, la distinction de plusieurs récurrences glaciaires et de formations interstadiennes néowürmiennes dues en très grande partie aux recherches que l'auteur poursuit de longtemps dans la région. »

II. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Ouvrages généraux — M. PÉROUSE, archiviste de la Savoie, vient de publier, comme introduction au 1^{er} vol. de l'Inventaire des archives communales de la Savoie, un important travail destiné à rendre de grands services aux amis de l'histoire locale, fort désireux de faire connaître le passé de leur petite patrie, mais trop souvent rebutés par les réelles difficultés qu'on rencontre en étudiant les anciennes institutions. L'ouvrage de 100 pages in-4° est intitulé : *Les communes et les institutions de l'ancienne Savoie, d'après les archives communales*. Il est divisé en 5 chapitres : la constitution de la commune et sa situation dans l'Etat ; l'administration de la commune ; la commune et les institutions financières ; la commune et ses biens, la situation féo-

dale, l'exploitation et la police des biens communaux ; la commune et les institutions militaires. L'auteur suit les institutions communales dans leurs diverses phases en précisant la nature des transformations qu'elles subissent dans le cours des temps et le rôle des divers agents chargés d'une part quelconque d'autorité dans l'administration des communes rurales. C'est une véritable histoire, claire et consciencieuse, des institutions communales de la Savoie jusqu'en 1792.

— *Le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (Paris, Letouzey), 4^e fascicule, contient plusieurs articles concernant l'histoire religieuse de la Savoie, en particulier sur la collégiale d'Aiguebelle, la chartreuse d'Aillon, le prieuré de Saint-Martin d'Aime. Ces articles sont rédigés avec compétence par M. l'abbé GARIN, l'historien de Chevron.

Moyen âge. — Dans la *Revue Savoisienne*, 1^{er} trim. 1911, M. LETONNELIER, archiviste de la Haute-Savoie, critique le texte d'un Privilège accordé en 1107 par le pape Pascal II, tel qu'il est publié dans le *Regeste genevois*. Il s'agit de la cession de diverses églises à l'abbaye de Savigny, parmi lesquelles l'église d'Annecy, selon le texte du *Regeste*. L'auteur propose une correction qui désignerait Annemasse au lieu d'Annecy.

— M. RENAUX continue, dans le *Bugey*, janvier-avril 1911, ses études historiques sur les difficiles problèmes qui concernent l'origine de la Maison et du Comté de Savoie.

— Dans la même Revue, M. le Comte de SEYSSEL trace une rapide esquisse du règne d'Amédée VIII (1391-1451) dans ses rapports avec l'histoire du Bugey qui, à cette époque, passa presque entièrement sous la domination des princes de Savoie.

— *Histoire de la seigneurie et du baillage de Corbières*, par Nicolas PEISSARD, dans les Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, tom. IX, 2^e livraison, p. 327-580 (Fribourg, Fragnière, 1911). Étude critique sur toute l'histoire de cet ancien fief féodal qui fut longtemps, au XIII^e et au XIV^e siècles surtout, sous la suzeraineté des princes de Savoie. Grâce à l'index des noms de personnes et aux tables généalogiques qui complètent cet excellent travail, les historiens de la Savoie pourront y trouver des renseignements précis sur de nombreuses familles du pays de Vaud et de Fribourg dont les noms se rencontrent dans l'histoire de Savoie.

— *Mémoire historique sur Louis II de Savoie, Sire de Vaud, Sénateur de Rome (1310-1312), de 1275 à 1339*, par M. le Comte DE GERBAIX DE SONNAZ, Sénateur du Royaume (dans *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 5^e série, 1^{er} vol., p. 1 à 137). — Un his-

torien italien, M. Cesare Fraschetti, a publié, il y a quelques années, un travail intéressant (*Luigi di Savoia, Senatore di Roma*. Roma. Tip. dell'Unione cooperativa, 1902) sur la carrière sénatoriale de ce prince de Savoie, peu connu et qui méritait d'être tiré de l'oubli. Le comte de Sonnaz reprend le même sujet, en l'étendant à toute la vie du prince, autant du moins que le permettent les documents retrouvés aux archives de Turin et de Rome. A la lecture de cette étude consciencieuse, la figure de Louis II apparaît avec le relief d'un politique avisé et d'un guerrier sans peur et sans reproche. Louis II administra, en effet, pendant deux ans, les Etats romains avec beaucoup de sagesse et de prudence ; délivré de cette charge, il prêta le concours de sa loyale épée aux princes de Savoie et surtout au roi de France en guerre avec l'Angleterre : Louis II se distingua aux sièges de Douai et de Calais ainsi qu'à la bataille de Crécy. Beaucoup de questions historiques, se rapportant à la vie de Louis II, restent encore obscures et discutables, malgré les efforts de l'éminent historien ; mais M. de Sonnaz a réuni un nombre considérable de renseignements qui contribueront à faire mieux connaître l'histoire du xiv^e siècle en Italie et en Savoie.

— *Le Bulletin historique du diocèse de Lyon*, de janvier 1910, publie un travail de M. BEYSSAC sur Philippe et Pierre de Savoie, archevêques de Lyon, le 1^{er} au milieu du xiii^e siècle, le 2^e au début du xiv^e. Cette étude est basée sur des documents tirés des Archives départementales du Rhône. Philippe, élu en 1245 archevêque de Lyon, conserva ce titre jusqu'en 1267, sans avoir reçu ni la consécration épiscopale ni même le sous-diaconat.

Histoire moderne. — Dans la *Revue Savoisiennne*, 1^{er} trim. 1911, M. LETONNELIER signale les mesures prises à Annecy en 1503 pour éviter la peste.

— *Les Annales de l'Université de Grenoble* publient la leçon d'ouverture du cours d'Histoire du Dauphiné de M. Marcel BLANCHARD, qui se propose d'étudier l'histoire du Dauphiné pendant les guerres de religion. La leçon d'ouverture est consacrée à Lesdiguières dont le savant historien nous trace un portrait saisissant, faisant revivre sous ses divers aspects le célèbre guerrier et diplomate dauphinois. Il semble que l'auteur prête parfois à son héros des conceptions très modernes.

— *Les Institutions françaises en Piémont sous Henri II*, par M. Lucien ROMIER, dans *Revue historique*, janvier 1911. C'est l'histoire des 25 ans de domination française en Savoie et dans le Piémont au xvi^e siècle, avec une tendance à exagérer les services rendus par l'administration française à la Savoie.

— M. l'abbé PAGE continue dans le *Bulletin de la Société Gorini*, avril 1911, l'histoire du Prieuré et du Chapitre de Meximieux. Diverses familles de la Savoie sont mêlées à cette histoire.

— Un fin psychologue, M. l'abbé Henri BRÉMOND, étudie, dans le *Correspondant*, 25 juillet, *l'amitié de saint François de Sales et de sainte Chantal*.

— A l'occasion des fêtes pour la translation des Reliques de saint François et de sainte Chantal dans le nouveau monastère de la Visitation d'Annecy, M. le chanoine REBORD a publié une notice historique fort intéressante sur *la Maison de la Galerie* (64 p., Annecy. Abry. 1911). Documents à l'appui, l'auteur retrace les diverses vicissitudes de cette humble et sainte maison, premier berceau de l'Ordre de la Visitation, puis maison de retraitantes et refuge de repenties, ensuite pensionnat de jeunes filles, enfin Noviciat de la Congrégation hospitalière des Sœurs de Saint-Joseph, sans cesser jamais d'être un lieu de pèlerinage très fréquenté par les nombreux et fervents admirateurs de saint François de Sales et de sainte Chantal.

— Le tome X des *Andegaviana* (Paris, Picard, 1911) contient un rapport sur le voyage en Anjou, en 1728, du postulateur de la cause de sainte Chantal.

— La municipalité de Chambéry vient de faire réimprimer, par les soins intelligents de M. Cochon, un opuscule rare que possède la Bibliothèque de cette ville; il est intitulé : *Le printemps victorieux de l'hiver et de l'automne, sur le différent qui estoit entre ces trois saisons, pour recevoir l'hymen de leurs Altesses royales*. Il contient quelques sonnets et l'analyse d'une pièce allégorique jouée au Collège des Jésuites de Chambéry, en 1663, à l'occasion du mariage de Charles-Emmanuel avec Françoise d'Orléans.

Histoire contemporaine. — Dans le *Bulletin de la Société Gorini*, avril 1911, M. l'abbé BOULET commence la publication des Mémoires de Mgr Roup de Varicourt, ancien curé de Gex, puis évêque d'Orléans.

— Sous le titre *Voyage en Savoie de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie*, 27 août-5 sept. 1860 (xii-51 pages. Chambéry, Imprimerie Générale Savoisiennne, 1911), un fidèle bonapartiste nous donne un récit complet du séjour de la cour impériale en Savoie; les détails, ainsi que les gravures qui illustrent le récit, sont tirés des journaux et des documents contemporains.

— M. BRADA esquisse, dans la *Revue hebdomadaire* du 8 juil.

let, un touchant portrait de la princesse Marie-Clotilde de Savoie, l'épouse malheureuse du prince Jérôme-Napoléon.

— *La très honorée Mère Saint-Jean Boissat, supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph des Indes orientales (1821-1862)*, par le chanoine Léon BOUCHAGE. (In-8°, 182 p. — Extrait des *Chroniques* de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, de Chambéry). Biographie très attachante d'une femme d'élite, d'une haute intelligence servie par une volonté d'une rare énergie, qui accomplit des merveilles d'apostolat dans les lointaines missions des Indes évangélisées par les Missionnaires de Saint-François-de-Sales d'Annecy.

— Les chrétiens fidèles, les prêtres surtout, liront avec intérêt et profit l'importante biographie que M. le chanoine ROBERT vient de consacrer à *L'abbé de Quincy, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire d'Annecy (1845-1899)*. (Annecy, Abry, 1911, in-8°, xviii-664 p., 2 grav.). Ce gentilhomme, qui abandonna la carrière militaire pour se consacrer aux œuvres les plus modestes de l'apostolat sacerdotal, a, en effet, exercé une profonde influence sur tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher. La lecture de sa vie où ses vertus et ses exemples sont fort bien mis en relief lui suscitera de généreux disciples. Peut-être l'intérêt du récit serait-il plus intense si la trame en était un peu plus serrée.

— Un autre gentilhomme, lui aussi apôtre, l'apôtre si populaire des orphelins, M. le chanoine Costa de Beauregard, a laissé après lui à Chambéry un profond souvenir de respect et de reconnaissance. En attendant qu'un historien fasse revivre, comme il convient, cette noble figure, M. le chanoine MARIN a voulu du moins en retracer quelques traits dans une émouvante allocution (16 p. in-8, Imprimerie Générale Savoisiennne, 1911). L'orateur fait ressortir par quelques faits caractéristiques éloquentement commentés le triple amour qui enflammait le cœur généreux du chanoine Costa : l'amour de Dieu, l'amour des enfants, l'amour de l'Eglise.

— *Notice sur la commune d'Arbin (Savoie)* par Philibert FALCOZ (38 p. in-8°. — Extrait des *Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire*, 2^e série, tom. XXVII). C'est moins une monographie complète d'Arbin, qu'une série de renseignements historiques sur le prieuré d'Arbin et sur les propriétaires successifs des divers domaines qui entourent Arbin comme La Pérouse, le Cret, Lourdain, Mérande.

J. BURLET.



